

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de Vivre et Agir en Maurienne 3 JUIN 2022 Salle JL Barrault Saint-Jean de Maurienne

En présence d'un public restreint (26 personnes) et de deux journalistes de la presse locale (Le Dauphiné libéré et La Maurienne) qui ont quitté l'assemblée avant la fin.

### Présentation de l'activité de l'association pendant l'année écoulée

#### LYON-TURIN

Philippe axe son intervention sur la problématique de l'eau dans le **réchauffement climatique** et dans la **perspective** des conséquences d'un creusement de 164 km de galeries (2 tubes du tunnel de base, galeries et rameaux de connexion)

Après avoir rappelé ce qu'est le cycle de l'eau, et les états préoccupants de la ressource face à des **sécheresses répétées**, à la **diminution de l'enneigement** et la **disparition des glaciers**, il montre, documents et données officielles à l'appui, comment ce projet **perturbe déjà et perturberait plus encore les sources** et la disponibilité en eau potable de toute la vallée. Cela aura donc des impacts évidents et forts sur les habitants, les élevages et les cultures, la végétation et la faune: plus de 20 sources sur 5 communes sont taries ou en baisse de débit.

Par ailleurs, TELT ne respecte pas la loi sur l'eau qui interdit tous travaux dans les **périmètres de protection des captages d'alimentation en eau potable**, défendus par des Déclarations d'Utilité Publique. Les méthodes de suivi des sources sont contestables et guère scientifiques: les mesures sont partielles et faites de façon archaïque avec un seau et un chronomètre. **75% des données sont inexploitable selon un rapport du BRGM** mandaté par la DDT 73. Cela montre combien ce projet n'est pas écologique puisqu'il ne prend pas au sérieux la perte et le gaspillage de **nappes souterraines** qui ont mis, pour certaines, des milliers d'années à se former. Ce sont plus de **80 millions de m<sup>3</sup> d'eau** qui seront chaque année soustraits de la montagne et **irréversiblement perdus**.

Grâce au travail de VAM (nombreuses réunions d'information) avec des hydrogéologues, les maires, responsables de l'approvisionnement en eau potable de leur commune, commencent enfin à s'en inquiéter.

**L'eau, comme l'air et la terre sont des biens communs** qu'il convient de protéger. **Ce projet est nuisible et incompatible avec les objectifs de leur préservation**. Il pose, à terme, le problème de l'**habitabilité de la vallée**.

#### DOMAINES SKIABLES (Martine, Jean-Luc)

##### 7 grands projets d'aménagement dans la vallée de la Maurienne

- La Croix du Sud (liaison Val Fréjus-Valmeinier) à travers des espaces sauvages naturels et en limite de Zone Natura 2000 et du site classé du Thabor.
- Val Cenis: 4 remontées mécaniques et aménagements de pistes.
- Liaison Albiez-Les Karellis: 3 télésièges et pistes
- Aussois: 4 remontées mécaniques et pistes en limite de la zone centrale du PNV (Parc national de la Vanoise)

- Saint-François Longchamp: 3 télésièges et des pistes de ski
- Valloire: 2 télésièges et des pistes dans le vallon de l'Aiguille noire, auxquels il faut ajouter le projet d'un Club Med

Tous ces projets s'inscrivent dans la perspective du réchauffement climatique qui pourtant condamne à terme l'activité «tout ski». Ils sont destructeurs de paysages naturels sensibles (secteurs classés, zones humides...), de la faune et de la flore dont nombres d'espèces sont fragiles et protégées.

L'opposition de certains collectifs locaux et les appels à la raison lancés aux élus et pouvoirs publics, n'ont pas suffi.

Les actions en justice portées par FNE en coopération avec VAM ont porté leurs fruits

- 12/11/2020: suspension des travaux d'aménagement de la piste de ski et du remplacement du télésiège de la Fournache (Aussois) en bordure du GR5 et du PNV.
- 24/11/2020: annulation de l'autorisation préfectorale du projet d'urbanisation au Vallonet (2000 lits) à Bonneval sur Arc, en site vierge en regard du hameau de L'Ecot, classé, et du PNV.
- 9/4 2021: suspension complète (Val Cenis, Valmeinier, Croix du Sud, liaison Albiez-Karellis) ou partielle (Aussois) de 5 unités touristiques nouvelles (UTN) du SCoT du Pays de Maurienne. **Une première nationale et une victoire historique!**
- 23/7/2021: suspension du projet de remplacement du télésiège des Chaudannes à Montricher-Albanne (les Karellis). Une nouvelle gare d'arrivée et l'arasement de la pointe des Chaudannes, première étape de la liaison Albiez-Les Karellis, étaient prévus en dépit de l'avis défavorable du commissaire-enquêteur.

Ces victoires en référé suspension doivent être confirmées par un jugement sur le fond pour un abandon définitif des projets: la Fournache et Plan Local d'Urbanisme d'Aussois; PLU de Bonneval sur Arc (UTN du Vallonet); télésiège des Chaudannes à Montricher-Albanne et SCoT du Pays de Maurienne.

VAM est en attente de la révision de plusieurs PLU: Montricher-Albanne liaison avec Albiez-Montrond), Valloire (Club Med), Albiez-Montrond (terrassment de piste La Nouvelle)

## **MICROCENTRALE DU VIGNY (Annie)**

L'opposition est unanime: population, commune, société de pêche, association foncière pastorale, VAM. Malgré tout, le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable et le préfet a délivré les autorisations lesquelles ont été modifiées à trois reprises.

Le tribunal administratif a débouté VAM et les habitants de Villarbernon au motif qu'ils auraient dû recourir déjà contre le premier projet. Le recours de la commune a également été rejeté.

Constat d'huissier (absence d'apports latéraux), rapport de l'INRA (truites de souche locale) et conflit d'intérêt pour le promoteur en poste à l'ONF lors de l'élaboration: ces éléments permettent d'espérer aboutir dans un recours en appel, en coopération avec l'avocate de la commune. Les propriétaires riverains organisent une «veille» et interdisent l'accès à leurs terrains.

## **DIVERS (Annie)**

### **Réouverture de la carrière «Calypso» à Saint-Martin La Porte.**

Opposition des riverains, des associations (FNE, VAM) et de la commune. Le 16 octobre dernier, 200 personnes ont défilé dans les rues de Saint-Jean avec prise de parole, devant la Sous-préfecture, du maire de Saint-Jean et d'un représentant du collectif d'opposants.

Suite à l'avis favorable du commissaire-enquêteur et à la délivrance des arrêtés préfectoraux, la commune fera un recours au tribunal administratif que VAM accompagnera en soutien.

### **Comité de suivi SEVESO**

Annie et Gérard y siègent. Leur vigilance limite les dégâts, mais subsistent toujours des émanations nauséabondes à La Chambre (Arkéma) et des rejets de fluor à Saint-Jean (Trimet).

Ces deux usines font l'objet d'études environnementales complémentaires, payées par les industriels, mais on voit mal comment les bureaux d'étude pourraient émettre des avis critiques à l'encontre de leurs financeurs.

En revanche, le risque industriel semble bien pris en compte.

Deux incidents mineurs se sont produits chez PSM à La Chambre (incendie d'un peu de chlore dans un seau) et chez LANXESS à Epierre (fuite de phosphore qui s'est enflammé au contact de l'air). Grâce aux équipes d'interventions sur place les deux incidents ont été circonscrits rapidement et cela n'a pas provoqué de forts dégagements gazeux dans l'atmosphère.

### **Salon des lanceurs d'alerte initié par D. Ibanez (Paris mi-novembre) et co-organisé par VAM**

Tables rondes en présence de personnalités: Marie-Monique Robin, journaliste; Camille Etienne, activiste; Erri De Luca, écrivain italien; Philippe Meirieu, pédagogue; Irène Frachon, pneumologue; Elisabeth Borrel, magistrate....

**Rassemblement paroles de résistances, plateau des Glières:** VAM y tient un stand chaque année fin mai.

### **Soutien à des Collectifs**

Aiton: en cours de construction

Vivre à Argentine: (stop aux antennes relais-opposition au projet d'un parc photovoltaïque)

La Chapelle: 4,5ha vendus en prévision de la fabrication de voussoirs pour le tunnel du Lyon-Turin

La Chambre, zone d'activité: bruits et poussières des usines installées.

Square St-Ayrald, à St-Jean de Maurienne: ouverture du square à la circulation

St-Julien, jardins bio: conflit entre le maraîcher et la commune

Carrière de St-Pancrace: pas d'extension, engazonnement en bonne voie

### **A suivre...**

Le Ministère de la Transition Ecologique envisage l'ouverture de carrières de gypse en Maurienne. L'enquête d'utilité publique serait ouverte à l'été 2023.

Les communes de Bramans, Modane, Villarodin-Bourget, Hermillon, La Chapelle seraient concernées.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité (8 pouvoirs)**

**BILAN FINANCIER (Gérard)**

Les apports sont les cotisations (1.950€), les dons de particuliers (4.366€) et les subventions de certaines communes (600€). Les dépenses sont liées au fonctionnement de l'association, aux adhésions aux associations partenaires et aux actions en justice. Une dépense de 2 757€ concernait l'achat de drapeaux et bannières pour marquer visuellement notre opposition au Lyon/Turin.

En 2021, le budget était positif de 4.159€.

Le budget prévisionnel 2022 a été préparé en tenant compte des actions judiciaires à venir (cf. dossiers précédemment présentés). A cette fin, 10.000€ ont été provisionnés pour ces actions et 3.000 € pour l'analyse des végétaux.

**Voté à l'unanimité**

**L'AG fixe le montant des cotisations pour l'année 2023 comme suit:**

10€ «petit budget»-20€ individuel-30€ famille et association

**Voté à l'unanimité**

**A l'issue de la réunion, sont approuvés les comptes-rendus moral et financier et sont élus à l'unanimité les 20 membres du conseil d'administration.**

**Voté à l'unanimité.**

**La soirée se termine autour du verre de l'amitié et d'une grande tarte aux pommes, sans oublier les cerises de Max.**

Le 3 juin 2022

Annie Collombet coprésidente

